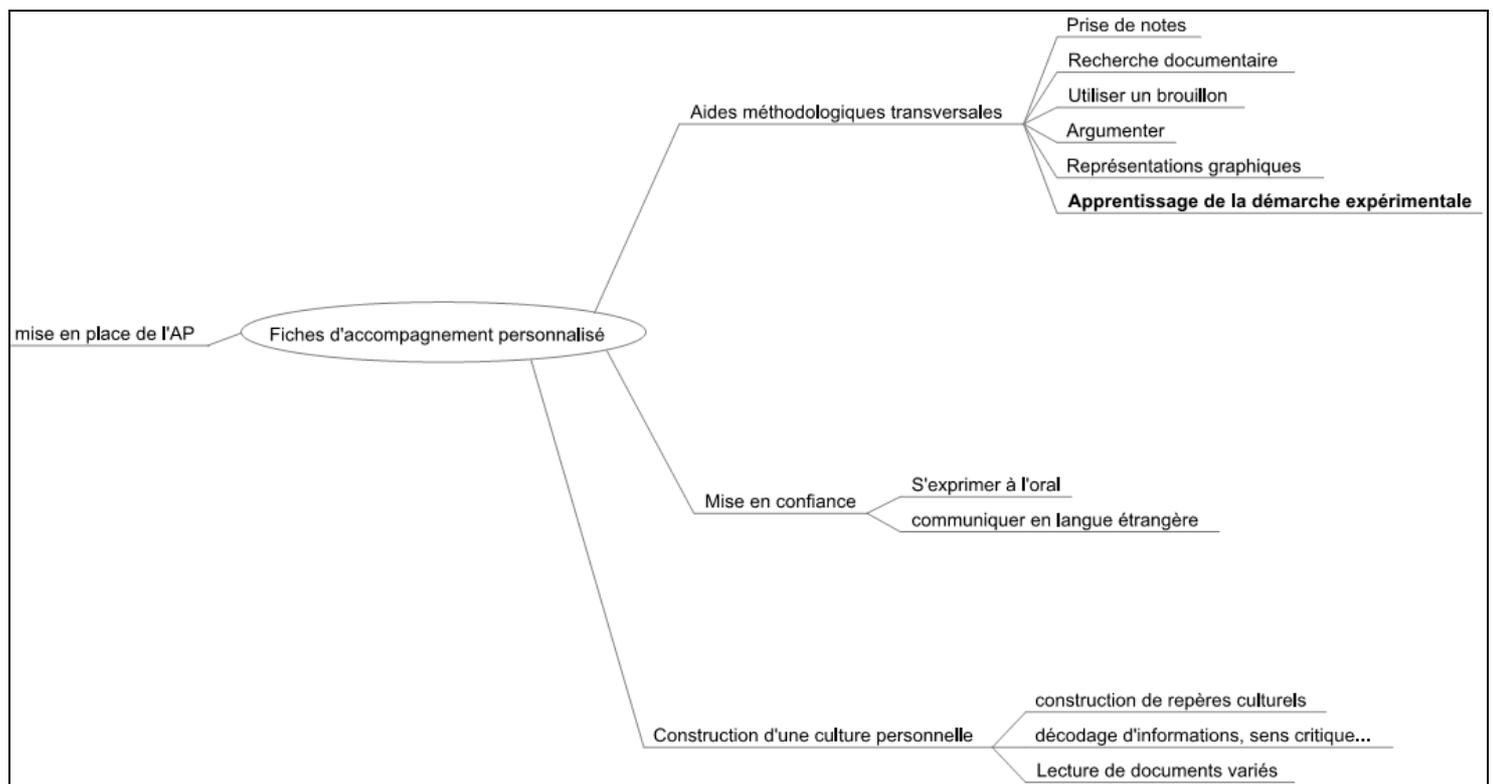


LYCEE DES ILES



WILLIAMA HAUDRA
LIFOU

Préparation de la mise en place de l'accompagnement personnalisé rentrée 2013



Annexe 1

Recherche documentaire, lecture et écriture sur le thème des « Lumières ».

Exemple d'un travail réalisé par des élèves de seconde du Lycée Jacques Brel de la Courneuve. Février 2010.

I. Délimiter le sujet.

1. Définir le sujet.

Il s'agit dans un premier temps de définir le nom désignant le mouvement en expliquant l'origine du mot. Par exemple à propos des *Lumières*, repérer et expliquer la métaphore de la lumière.

Définition venant du dictionnaire (Larousse ou Robert)	Définition venant de l'encyclopédie Universalis ou Larousse.
Définition développée et s'adressant à des non spécialistes.	Définition de type académique développée dans un article et par un spécialiste de la question.

2. Reformuler le sujet.

L'objectif est de favoriser l'émergence d'idées multiples.

Dans une séance en commun, les élèves énoncent différentes formulations au sujet des Lumières, mettant en jeu leurs connaissances antérieures (programme de la classe de 4^{ème}) et des notions d'histoire littéraire recueillies au fil des lectures en classe.

Il s'agit là de l'équivalent du « remue-méninges » ou « Brainstorming » en anglais. Il est de courte durée (5 à 10 mn), toutes les idées sont notées sur un tableau.

Une deuxième méthode de questionnement du sujet peut être utilisée en utilisant les cinq questions (correspondant aux 5 « W » du journalisme anglo-saxon : Who? What ? When ? Where ? Why ?) : Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Pourquoi ? ¹, auxquelles on peut ajouter la question : Comment ?

¹ Pour en savoir plus sur les méthodes de questionnement : Du questionnement à la problématique (site des documentalistes de l'académie de Nice : [Doc@zur](http://www.ac-nice.fr/docazur/spip.php?article73). [Consulté le 14 février 2010]. Disponible sur : <http://www.ac-nice.fr/docazur/spip.php?article73>

(Fiche en ligne des cinq questions).

Il convient alors de classer et trier les idées et d'établir un lexique de mots-clés. Exemple pour les *Lumières* : « Encyclopédie, Conte philosophique, ironie, raison, esprit critique, contestation ».

II. Maîtriser les principes de base de la recherche.

1. Interroger le catalogue du CDI.

Voici les différentes consignes que l'on peut alors donner aux élèves pour entreprendre leur recherche :

- Utiliser la liste de mots ci-dessus et les écrire dans le champ Mots-Clés ou Descripteurs du logiciel documentaire.
Dans un premier temps, écrire un seul mot. Il est possible de croiser deux termes en utilisant les connecteurs logiques ET/OU/SAUF.

Remarque : les mots-clés sont des mots du langage courant. L'avantage est que l'on peut utiliser les mots que les élèves ont choisis. L'inconvénient est que le vocabulaire utilisé est souvent peu précis (vocabulaire de non spécialiste) entraînant beaucoup de résultats peu appropriés au sujet.

Les descripteurs sont des termes sélectionnés dans une liste (un Thésaurus). L'avantage est que les termes sont précis, toutes les ressources sont regroupées sous les mêmes termes et les résultats sont plus pertinents. Il faut cependant apprendre aux élèves à utiliser le Thésaurus.

- Noter trois références selon le modèle ci-dessous: un article de périodique, un documentaire et un roman.
 - Auteur de l'article.- Titre de l'article.- Titre de la revue, Numéro, mois, année.
 - Titre du documentaire.- Auteur. – Editeur, année. – Cote.
 - Titre du roman.- Auteur. –Editeur, année. – Cote.

2. Utiliser un moteur de recherche.

- Le moteur le plus communément utilisé reste Google mais il existe aussi Altavista, Tiscali, Lycos, Exalead....
Il suffit d'écrire le mot-clé de son choix dans le champ de recherche et la question est posée au moteur.
La requête peut être affinée en utilisant les connecteurs ET/OU/SAUF.

Par exemple : Lumières **ET** esprit critique.

- Une série de sites internet est alors référencée sur plusieurs pages. Attention, les informations disponibles sur Internet ne sont pas toujours passées par un filtre éditorial.
Dans ce contexte, quels sites choisir ? Comment choisir le « bon »?

- Pour évaluer la pertinence d'un site, il convient de se poser quelques questions.²
 - L'auteur est-il mentionné ? Est-il reconnu comme un spécialiste de la question traitée ?
 - Le site appartient-il à une institution publique ? Une société privée ? Une société commerciale ? Un particulier ?
 - Les publications mises en lignes sont-elles datées ? Sont-elles réactualisées ?
 - Les qualités de rédaction et d'orthographe sont-elles correctes, quel est le niveau de langage utilisé ?
 - Les sources citées sont-elles clairement identifiées ? Les liens sont-ils nombreux et pertinents ?
- Citer deux sites qui traitent des Lumières.

Exemples :

Titre du site = *BNF ; Les dossiers. Les Lumières !* [en ligne].

Nom de l'éditeur = BNF.

Année d'édition = pas trouvée.

Date de mise à jour et/ou date de consultation = mis à jour le 19 novembre 2009 [consulté le 14 février 2010].

Titre de la page = *Un héritage pour demain.*

Disponibilité et accès = Disponible sur :

<http://expositions.bnf.fr/lumieres/index.htm>

Titre du site = *Espacefrançais. Courants littéraires* [en ligne].

Nom de l'éditeur = Hady C. SKAYEM

Date de publication 2004-

Date de mise à jour et/ou date de consultation = 2010, [consulté le 14 février 2010].

Titre de la page = *Le siècle des Lumières*

Disponibilité et accès = Disponible sur :

<http://www.espacefrancais.com/lumiere.html>

Si la page consultée est signée : mettre le nom de l'auteur au début de la référence.

La suite de ce travail et son exploitation dans le cadre de la discipline du français se trouve en annexe de la fiche « Se construire une culture ».

² Pour approfondir la recherche sur Internet et l'évaluation des sites. Educnet enseigner avec le numérique. Education médias/Internet. MEN, 20/10/2009. [Consulté le 14 février 2010]. Disponible sur :

<http://www.educnet.education.fr/dossier/education-aux-medias/sites-pour-eduquer-a-l-internet/aspects-methodologiques>